

BULLETIN MUNICIPAL

AUTOMNE 2026



485, Village Saint-Pierre Nord
Village Saint-Pierre (Québec) J6E 0H2
Téléphone: (450) 756-2592

Courriel : reception@vstpierre.ca

SITE INTERNET : Villagestpierre.org

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'automne s'installe tranquillement dans notre belle municipalité. Les journées raccourcissent, les couleurs commencent à apparaître et c'est une période de l'année qui nous rappelle à quel point notre milieu de vie est précieux. Je profite donc de cette édition de septembre pour vous faire part de quelques dossiers importants.

Le dépôt du nouveau rôle d'évaluation

Le nouveau rôle d'évaluation foncière a récemment été déposé. Celui-ci permet de déterminer la valeur des propriétés sur le territoire de la municipalité pour les prochaines années. Nous vous invitons à prendre connaissance de votre avis d'évaluation et, au besoin, à communiquer avec les services concernés pour toute question.

Des rénovations à l'hôtel de ville

Un autre projet important débutera à la mi-octobre : des travaux de rénovation seront entrepris à l'hôtel de ville. Ces travaux visent à améliorer nos installations et à offrir un environnement plus fonctionnel, sécuritaire et adapté aux besoins de notre municipalité. Nous sommes conscients que certains travaux pourraient occasionner quelques inconvénients temporaires et nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Les installations septiques

Au cours des derniers mois, plusieurs démarches et permis concernant les installations septiques ont été réalisés. Ces interventions répondent notamment aux exigences du ministère de l'Environnement et visent à assurer une meilleure gestion et une meilleure conformité des installations sur notre territoire.

Nous vous remercions de votre collaboration dans ce dossier. La protection de notre environnement et de nos cours d'eau demeure une responsabilité collective, et la municipalité souhaite poursuivre ses efforts en ce sens. Alors que nous entrons dans cette nouvelle saison, je tiens à remercier tous ceux et celles qui contribuent quotidiennement à la vie de notre municipalité. Votre implication, votre collaboration et votre confiance sont essentielles à la réalisation de nos projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne, rempli de belles couleurs et de beaux moments en famille et entre amis.

Votre maire, Roland Charest

PROCHAINES SÉANCES

DU CONSEIL

Mercredi 7 octobre

Mercredi 4 novembre

Mercredi 2 décembre

HORRAIRE

LUNDI FERMÉ

MARDI FERMÉ

MERCREDI 9H À 16H

JEUDI 9H À 16H

VENDREDI FERMÉ

Il est à noter que le bureau est
fermé de 12h à 12h30

SOMMAIRE

Mot du maire, séances, heures d'ouvertures	2
Nouvelles municipales	3-4
Urbanisme	5
Tique	6
Pompier	7
Police, Aux bonheur des aînés	8
Coloriage	9 - 12

NOUVELLES MUNICIPALES



**La Municipalité est fière
de vous présenter le
nouveau logo municipal à
l'image de son
environnement.**

Concernant les rénovations du bâtiment municipal, le début des travaux se fera vers le milieu octobre 2026 pour se finaliser au début 2027.

Le bureau municipal pourrait être fermé aux citoyens quelques jours si cela s'avère nécessaire. Nous serons disponibles par téléphone, courriels et par rendez-vous.

Malheureusement, la salle municipale ne sera pas accessible pour la location durant les travaux. Nous sommes désolés des inconvénients. Cependant, elle sera à nouveau disponible en 2027 à la suite des rénovations complétées.

Le coût estimatif des travaux s'élève à près de 620 000 \$ et la Municipalité est heureuse de profiter d'une subvention de la part du ministre des Affaires municipales et d'habitation du Québec afin de procéder aux travaux de rénovations.

Les adresses courriels ont été changées :

La réception, Nathalie Simoneau : reception@vstpierre.ca

La direction, Marie-Claude Parent, directrice générale et greffière-trésorière : direction@vstpierre.ca

Le service d'urbanisme et inspecteur municipal : urbanisme@vstpierre.ca inspecteur@vstpierre.ca,

Maire, Monsieur Roland Charest : maire@vstpierre.ca

Le numéro de téléphone reste le même : 450-756-2592

ALERTE -Sécurité civile

Dans le but de rejoindre le plus rapidement possible la population en cas de sinistre au sein de notre municipalité, le ministère de la Sécurité civile nous demande d'avoir un plan d'alerte.

Étant peu nombreux, nous avons décidé de vous rejoindre de la façon suivante : En recueillant les informations citoyennes tel que le numéro de téléphone et l'adresse courriel afin de pouvoir vous informer très rapidement en cas d'urgence.

Les conseillers municipaux vont passer au cours des prochains jours afin de recueillir ces informations :

Monsieur Benoît Blouin, conseiller numéro 1

Monsieur Jean-André Provost, conseiller numéro 2

Monsieur Stéphane Arbour, conseiller numéro 3

Madame Lyne Rivest, conseillère numéro 4

Monsieur Denis Parent, conseiller numéro 5

Monsieur Benoît Duval, conseiller numéro 6

Une banque de données sera créée et lorsque terminée, un message de TEST vous seras envoyé.

En cas d'urgence, la procédure sera similaire avec un message annonçant et expliquant la situation d'urgence.

Prenez note, que les informations recueillies demeurent confidentielles et sur une base volontaire

Merci de votre précieuse collaboration !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

La Municipalité est toujours à la recherche de bénévoles pour la tenue du 105^e anniversaire de la municipalité. Lors des préparatifs du 100^{ème} anniversaire, la pandémie s'était alors invitée. Donc, en 2027, votre Municipalité aura 105 ans et un événement festif vous sera organisé.



**Avez-vous fait votre dernier
versement de taxes du 17
septembre 2026 ?**



URBANISME



Avant d'entreprendre des travaux, renseignez-vous si vous avez besoin d'un permis ou d'un certificat d'autorisation pour éviter des conséquences déplaisantes.

Les formulaires de demandes sont sur le site internet au villagestpierre.org ou au bureau municipal au 485 Chemin du Village Saint-Pierre Nord.



NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Récemment en vigueur

2026-103 : gestion contractuelle

2026-104 : Régie interne et procédures d'assemblée

lors des séances du conseil municipal

2026-105 : Taux de mutation



RAPPEL

AVANT LE 30 NOVEMBRE 2026

N'oubliez pas de faire parvenir à la Municipalité l'attestation de bon fonctionnement de votre installation sanitaire ainsi que votre dernière preuve de vidange septique.



Les abris d'autos temporaires pourront être installés à partir du 15 octobre 2026 jusqu'au 15 mai 2027



TIQUE

Avec l'automne qui arrive, plusieurs personnes vont faire une promenade en forêt ou dans des endroits où les tiques prolifèrent.

Situation dans Lanaudière

Cette année, avec l'ajout de plusieurs municipalités reconnues comme endémiques, toute la région de Lanaudière est désormais considérée comme une zone où un antibiotique pourrait être prescrit à titre préventif à la suite d'une piqûre.

Comment identifier une tique?

Les tiques vivent dans les forêts, les boisés et les herbes hautes mais aussi dans les jardins, aménagements paysagers et les feuilles mortes.

Elles ne sautent pas, mais attendent l'occasion pour s'agripper à un hôte qui passe à proximité. Bien que les tiques puissent se trouver partout sur le corps, elles se logent souvent dans des endroits difficiles à voir : tronc, aisselles, aines, arrière du genou, bas des fesses, bas du dos, cuir chevelu, arrière des oreilles, sourcils, nombril et entre les orteils.

- La tique a la taille d'une graine de pavot à celle d'une graine de sésame. Cependant, elle peut tripler de volume lorsqu'elle est remplie de sang.
- Les tiques ne sautent pas, elles s'accrochent aux personnes ou aux animaux qui circulent près d'elles.
- On retrouve la tique à pattes noires principalement dans les endroits humides comme les forêts, les boisés, les herbes hautes, les jardins, les aménagements paysagers et les feuilles mortes.

Vous avez repéré une tique sur un humain ou un animal?

Vous avez repéré une tique sur un humain ou un animal? Si elle est encore accrochée à la peau, il faut immédiatement la retirer. Une fois la tique retirée, suivez les étapes pour identifier une tique afin de déterminer si c'est une tique potentiellement porteuse de la maladie de Lyme, ou une autre espèce de tique.

À la suite d'une piqûre de tique, des symptômes peuvent apparaître entre 3 et 30 jours après la piqûre. Le symptôme le plus courant de la maladie de Lyme est une rougeur qui peut avoir la forme d'une cible de plus de 5 centimètres à l'endroit de la piqûre et qui persiste pendant au moins 2 jours.

Elle ne cause pas ou peu de douleur ni de démangeaisons. Ensuite, de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures peuvent apparaître.

Lorsque détectée à un stade précoce, l'infection se traite à l'aide d'antibiotiques. Si elle n'est pas détectée ni traitée rapidement, des complications peuvent survenir, comme des problèmes cardiaques, neurologiques et articulaires qui sont parfois irréversibles.

Conseils de prévention

Pour éviter les piqûres de tiques, voici des habitudes à adopter :

- Marcher dans les sentiers et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un chasse-moustique sur les parties exposées du corps, en évitant le visage;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs de couleur claire afin de mieux repérer les tiques;
- Insérer le bas de vos pantalons dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon;
- Inspecter vos vêtements, votre équipement et votre corps au retour d'une activité extérieure. Faire de même avec les enfants et les animaux.



POMPIER



Et si la meilleure prévention débutait à la maison

Avec l'automne qui approche, quelques petits gestes de prévention peuvent faire toute la différence.

Un tour d'horizon... qui peut vous sauver la vie

Prenez quelques instants pour :

- ✓ Tester vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone
- ✓ Dégager les portes et les fenêtres servant d'issues de secours
- ✓ Éloigner tout objet ou meuble à 1 mètre des appareils de chauffage
- ✓ Vous assurez que les extincteurs portatifs soient facilement accessibles et que l'aiguille indique une bonne pression
- ✓ Jeter un œil aux barres multiprises et vérifier qu'elles ne soient pas surchargées
- ✓ Nettoyer le filtre de la sècheuse et toujours garder le réflexe de le vider après chaque utilisation

Maintenant, êtes-vous prêts à relever un défi?

Le jeu d'évasion... ou plutôt d'évacuation!

Cette activité permet de préparer un plan d'évacuation en famille et de le mettre en pratique

- Réunissez-vous en famille
- Identifiez 2 sorties pour chaque pièce
- Déterminez un point de rassemblement à l'extérieur

Pour vous aider à élaborer votre plan :

www.quebec.ca / Sécurité et situations d'urgence / Sécurité incendie / Faire le plan d'évaluation de sa maison en cas

- Choisissez pour chacun un lieu de départ à l'intérieur
- Lancez le signal **1-2-3 partez!**
- Chacun doit utiliser la sortie la plus proche et atteindre le point de rassemblement sans courir... et sans prétexte pour revenir sur ses pas.

Vous pouvez le pratiquer autant de fois que vous le souhaitez et y ajouter des variantes, comme tenter d'améliorer son temps d'évacuation ou déterminer un gagnant qui se mérite une récompense. Mais sachez qu'en cas d'urgence, être prêt, c'est la vraie récompense!

La prévention, ce n'est pas seulement une question de sécurité, c'est un réflexe qui protège ce que vous avez de plus précieux. Les bons réflexes sont faits pour être partagés! Lancez le défi à d'autres familles!

Le saviez-vous?

La fumée est souvent plus dangereuse que les flammes. C'est la raison pour laquelle un avertisseur de fumée fonctionnel est votre meilleur atout pour être alerté rapidement.

Feu à ciel ouvert

Nous vous rappelons que ceux-ci sont permis du 15 octobre au 15 avril. Toute personne doit remplir une demande d'autorisation en ligne (vivrescb.com/securite/permis-de-brulage) pour la tenue d'un feu à ciel ouvert, et ce, au moins 24 heures avant la date prévue de l'événement.

Votre Service incendie vous souhaite un bel automne en toute sécurité!

POLICE

Avec l'installation des radars solaire, la vitesse de 30 km est en raison de la présence d'un parc pour les enfants, la présence policière se fait plus intense. Nous devons, chacun des citoyens, faire notre part afin de protéger les enfants.

Nous avons reçu plusieurs plaintes en raison du passage accru de camions lourds et de leurs bruits. Vous trouverez une requête citoyenne sur le site internet de la Municipalité au **villagestpierre.org** que vous devez remplir et nous faire parvenir. Nous l'enverrons à la bonne personne afin que vous ayez une réponse plus rapide.

De plus, la Sûreté du Québec demande une collaboration citoyenne afin d'encourager la population à transmettre des informations ou des renseignements pouvant contribuer à faire progresser des enquêtes.

AVEZ-VOUS VU
QUELQUE CHOSE DE SUSPECT?



APPELEZ EN TOUTE
CONFIDENTIALITÉ

1 800 659-4264



Aux Bonheur des aînés, l'organisme de service sans but lucratif, on mis en place un nouveau service de cohabitation partagée. En annexe le dépliant explicatif vous est remis.



Plusieurs activités sont offertes aux personnes de 55 ans et plus. Des services pour vieillir à domicile, des activités pour vieillir en santé, des menus-travaux et entretien ménager, du transport-accompagnement, des repas surgelés et bien d'autres services.



CONCOURS HALLOWEEN

Encore cette année....

Un tirage sera effectué par tranche d'âge le 29 octobre 2026 à 15 heures.

Vous devez, soit venir porter le coloriage en indiquant votre nom, votre âge et surtout votre numéro de téléphone. Vous pouvez aussi nous le faire parvenir par courriel au reception@vstpierre.ca, au bureau municipal situé au 485 Chemin Village Saint-Pierre Nord ou dans la boîte postale juste à côté de la porte d'entrée.

BONNE CHANCE À TOUS !!

Coloriage pour 0-5 ans



NOM : _____

ÂGE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

Coloriage pour 5-10 ans



magicoloriage.com

NOM : _____

ÂGE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

Coloriage pour 10 ans et plus



magicoloriage.com

NOM : _____

ÂGE : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____